

Rapport public Parcoursup session 2025

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Montpellier (CREPS) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	517	31	31	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	111	2	2	0	0 %
			Masculin	406	29	29	11	100 %
			Total	517	31	31	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	119	6	6	2	66,7 %
				AB	52	3	3	1	33,3 %
				B	16	1	1	0	0 %
				Total	192	10	10	3	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	11	1	1	0	0 %
				Sans mention	83	7	7	2	66,7 %
				AB	42	4	4	0	0 %
				B	7	1	1	1	33,3 %
				Total	143	13	13	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	21	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	59	2	2	2	40 %
				AB	59	2	2	1	20 %
				B	32	4	4	2	40 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				Total	175	8	8	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	380	22	22	7	63,6 %
			En réorientation	78	6	6	3	27,3 %
			Non scolarisés	38	2	2	1	9,1 %
			Scolarité étrangère	6	0	0	0	0 %
			Autres	15	1	1	0	0 %
			Total	517	31	31	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	45	6	6	0
			Autres doublettes	95	6	6	2
		Baccalauréat Professionnel	Animation - enfance et personnes âgées	41	2	2	2
			Autres spécialités	126	6	6	3

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	32,1 %	50 %	50 %	0 %
		Autres doublettes	67,9 %	50 %	50 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CREPS de Montpellier - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités physiques pour tous (26579)	Jury par défaut	Animation - enfance et personnes âgées	24,6 %	25 %	25 %	40 %
		Autres spécialités	75,4 %	75 %	75 %	60 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de français	Bulletins de 1ère / note obtenue au bac de français	Essentiel
	Notes d'EPS	Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir / Fiche de suivi	Essentiel
	Capacité à l'oral	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Essentiel
	Expression écrite / Qualité de syntaxe	Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Fiche avenir / Fiche de suivi / appréciation des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / entretien de motivation / Projet de formation motivé	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Fiche avenir / Fiche de suivi / Lettre de motivation / entretien de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Lettre de motivation / entretien de motivation	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : Recherche d'une structure d'alternance	Recherche d'une structure d'alternance / Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Rubrique activités et centres d'intérêts	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
scolaires	Engagement (citoyen, associatif)	Fiche Avenir / Fiche de suivi / Lettre de motivation / rubrique activités et centres d'intérêts	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Certains critères conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures :

- Obtention des TEP (Tests Exigences Préalables)
- Absence du candidat aux tests de sélection (entretien oral).
- Le candidat ne remplit pas les critères lors de l'entretien oral (épreuve de sélection), les critères étant basés sur la motivation, le niveau d'engagement, le projet professionnel, la connaissance de l'organisation de la formation et les connaissances du milieu professionnel de la discipline.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette formation est accessible à condition de remplir les prérequis, de réussir les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) définis par les arrêtés de création du diplôme BPJEPS APT et de trouver une structure professionnelle avant le positionnement dans le cadre de l'alternance. Les modalités de sélection sont un entretien en distanciel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de s'informer au préalable sur le métier d'éducateur sportif aujourd'hui ainsi que sur les contenus de la formation et les attendus en terme de compétences professionnelles du diplôme. La commission d'examen des vœux porte un intérêt particulier sur les notes obtenues en français, en éducation physique et sportive ainsi que sur les appréciations liées au comportement, à son degré d'autonomie, d'organisation et aux absences du candidat. L'objectif de cette commission est de s'assurer que le candidat pourra suivre la totalité de la formation et ainsi éviter les ruptures de parcours. Cette même commission rappelle aux candidats qu'il est très important de prendre connaissance avant toute inscription du dossier d'information très détaillé de la formation sur laquelle ils candidatent (site internet du Creps).

Signature :

Aurélie MARTINIERE,
Chef d'établissement de l'établissement Centre de
Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
de Montpellier (CREPS)